

SEMENCE FRAICHE (IAF) ou REFRIGEREE (IAR)

CONDITIONS DE MONTE

Réservation IAF: 168.8€ TTC* (160€ HT + 8.8€ de TVA) payable à la réservation

Le forfait insémination semence fraîche est à payer en supplément de la réservation. 180€ ttc/saison. Offre spéciale 10 ans du Haras Numenor ! Soit une remise de 50% !

Réservation IAR : 422€ TTC* (400€ HT + 22€ de TVA) payable à la réservation

Solde de saillie : 1 266€ TTC* (1 200€ HT + 66€ de TVA) à la naissance du poulain. Remise de 20% avant le 28 février 2026 !

La réservation de la saillie ne sera prise en compte qu'à réception du présent contrat signé, accompagné des deux chèques de réservation et de Frais techniques.

(*) Les tarifs sont établis sur la base HT. Les prix TTC sont calculés ici à titre indicatif sur la base du taux de TVA en vigueur soit 5.5%.

CONDITIONS D'UTILISATION

1. Le Haras Numénor délivrera autant de carte de saillie que nécessaire. Les cartes de saillie ne sont en aucun cas cessibles à un autre éleveur. Une carte de saillie est valable pour un poulain. En cas de gestation multiples, vous recevrez plusieurs cartes de saillie.
2. L'acheteur passera avec le centre d'insémination une convention distincte d'hébergement de sa jument et règlera en totalité les frais relatifs au suivi et à l'insémination de la jument.
3. Le Vendeur est exonéré de toute responsabilité concernant ces opérations.

CONTRAT

Je soussigné (Nom, Prénom)

Adresse

Tél : Fax : Email :

L'acheteur, désigné ci-dessus, réserve au mandataire "Haras Numenor" un contrat de saillie de l'étalon CASALLO Z pour la saison de monte 2026.

Jument (Nom)

N°SIRE

Qui sera inséminée au centre de

Adresse du centre :

Tél : Email :

Où seront envoyées les doses sur demande du centre de mise en place

CONSENTEMENT ECLAIRÉ DE L'ACHETEUR :

L'acheteur affirme avoir été informé en termes clairs et avoir parfaitement compris le présent contrat. Il accepte les risques inhérents à la reproduction. Les prestations techniques correspondantes feront l'objet d'accords directement traités avec les prestataires. Il reconnaît qu'aucune garantie ne lui a été donnée quant au résultat escompté.

Fait à, le

L'acheteur

Porter la mention

Le vendeur

« Lu et Approuvé »



Exemplaire Vendeur

SEMENCE FRAICHE (IAF) ou REFRIGEREE (IAR)

CONDITIONS DE MONTE

Réservation : 168.8€ TTC* (160€ HT + 8.8€ de TVA) payable à la réservation

Le forfait insémination semence fraîche est à payer en supplément de la réservation. 180€ ttc/saison. Offre spéciale 10 ans du Haras Numenor ! Soit une remise de 50% !

Réservation IAR : 422€ TTC* (400€ HT + 22€ de TVA) payable à la réservation

Solde de saillie : 1 266€ TTC* (1 200€ HT + 66€ de TVA) à la naissance du poulain. Remise de 20% avant le 28 février 2026 !

La réservation de la saillie ne sera prise en compte qu'à réception du présent contrat signé, accompagné des deux chèques de réservation et de Frais techniques.

(*) Les tarifs sont établis sur la base HT. Les prix TTC sont calculés ici à titre indicatif sur la base du taux de TVA en vigueur soit 5.5%.

CONDITIONS D'UTILISATION

1. Le Haras Numénor délivrera autant de carte de saillie que nécessaire. Les cartes de saillie ne sont en aucun cas cessibles à un autre éleveur. Une carte de saillie est valable pour un poulain. En cas de gestation multiples, vous recevrez plusieurs cartes de saillie.
2. L'acheteur passera avec le centre d'insémination une convention distincte d'hébergement de sa jument et règlera en totalité les frais relatifs au suivi et à l'insémination de la jument.
3. Le Vendeur est exonéré de toute responsabilité concernant ces opérations.

CONTRAT

Je soussigné (Nom, Prénom)

Adresse

Tél : Fax : Email :

L'acheteur, désigné ci-dessus, réserve au mandataire "Haras Numenor" un contrat de saillie de l'étalon CASALLO Z pour la saison de monte 2026.

Jument (Nom)

N°SIRE

Qui sera inséminée au centre de

Adresse du centre :

Tél : Email :

Où seront envoyées les doses sur demande du centre de mise en place

CONSENTEMENT ECLAIRÉ DE L'ACHETEUR :

L'acheteur affirme avoir été informé en termes clairs et avoir parfaitement compris le présent contrat. Il accepte les risques inhérents à la reproduction. Les prestations techniques correspondantes feront l'objet d'accords directement traités avec les prestataires. Il reconnaît qu'aucune garantie ne lui a été donnée quant au résultat escompté.

Fait à, le

L'acheteur

Porter la mention

Le vendeur

« Lu et Approuvé »



Exemplaire Client